

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE **LELEX****Nombre de membres**

afférents au C.M : 11  
en exercice : 08  
qui ont pris part  
à la délibération : 06

**SEANCE du 01 avril 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le 1<sup>er</sup> avril,  
à 19h00, le conseil municipal de cette commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous  
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation  
26/03/2025

**Etaient présents :**  
LEVRIER Patrick Adjoint  
Gilles PERONNET, Sacha TREMBLAY, GROSGURIN Jean-pierre.

Date d'affichage  
26/03/2025

**Excusées :** Delphine GABRIEL-ROBEZ (*pouvoir à Patrick LEVRIER*)  
Laurence GROSGURIN  
**Absent :** Jacques MERMET

**Elu secrétaire de séance :** Gilles PERONNET

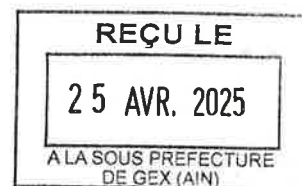
**OBJET : Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025**

Monsieur le Maire donne lecture de la note d'information émanant de Madame la Préfète de l'Ain, sous couvert de Monsieur le Sous-Préfet de Gex, indiquant un manque de précisions dans la délibération du 3 décembre 2024 permettant de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.

L'information orale avait bien été comprise par les élus et suite à un échange avec les services de la Trésorerie, il est convenu que la délibération reste valable, ne pouvant être plus détaillée, dans notre cas ; à l'avenir un détail plus explicite sera bien pris en compte.

**Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,**  
**après en avoir délibéré** 06 pour 00 contre 00 abstention

- Prend acte et valide les termes de la délibération n° 2024 12 004



Pour copie conforme  
Le maire  
Roger GROSSIORD

